

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 27 juin 2013

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 20 juin 2013

Publié le 28 juin 2013

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 86

Nombre de présents participant au vote : 69

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 12

SCRUTIN : POUR : 81

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Anne DILLENSEGER	M. François NOWOTNY
M. Pierre PRIBETICH	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Christine MASSU
Mme Colette POPARD	Mme Elizabeth REVEL	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Françoise TENENBAUM	M. Pierre PETITJEAN
M. José ALMEIDA	Mme Christine DURNERIN	Mme Claude DARCIAUX
M. Jean-François DODET	Mme Nelly METGE	M. Nicolas BOURNY
M. François DESEILLE	Mme Elisabeth BIOT	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	Mme Christine MARTIN	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMONT
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	Mme Geneviève BILLAUT
M. François-André ALLAERT	Mme Hélène ROY	M. Murat BAYAM
M. Jean-Paul HESSE	Mme Lê-Chinh AVENA	M. Michel BACHELARD
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Philippe BELLEVILLE
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Norbert CHEVIGNY
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Gilles TRAHARD
M. Dominique GRIMPRET	Mme Stéphanie MODDE	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Didier MARTIN	M. Philippe CARBONNEL	M. Jean DUBUET
M. André GERVAIS	M. Alain LINGER	M. Patrick ORSOLA
M. Alain MILLOT	M. Louis LAURENT	Mme Michèle CHALLAUX
M. Benoît BORDAT	M. Roland PONSAA	Mme Françoise VANNIER-PETIT.
M. Joël MEKHANTAR	M. Michel ROTGER	
M. Christophe BERTHIER		

Membres absents :

M. Gilbert MENUT	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. François REBSAMEN
M. Patrick CHAPUIS	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mme Louise BORSATO	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
M. Gaston FOUCHERES	M. Jean-Claude DOUHAIT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Rémi DELATTE	M. Jean-Pierre SOUMIER pouvoir à M. Pierre PETITJEAN
	M. Philippe DELVALEE pouvoir à Mme Stéphanie MODDE
	Mme Nathalie KOENDERS pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. Alain LINGER
	Mme Françoise EHRE pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Habitat à loyer modéré - VILLEO : Demande de subventions PLH (12 PLUS, 4 PLAi) : acquisition en VEFA de 16 logements (12 PLUS, 4 PLAi), éco-quartier Heudelet à Dijon, lot n° 9 - mixité au palier

Par délibération en date du 27 septembre 2012, le Grand Dijon a attribué à VILLEO deux subventions d'un montant total de 230 000 € pour l'opération d'acquisition en VEFA de 16 logements collectifs situés Eco-quartier Heudelet 26, îlot 9 à Dijon.

Cette opération de VEFA s'inscrit au sein d'un programme de promotion privée de 45 logements au total. Elle repose sur une expérimentation de mise en œuvre de la mixité d'habitat au palier. A ce titre, les logements acquis par VILLEO ont fait l'objet d'une répartition dans chacun des trois immeubles qui seront réalisés et aux différents étages.

De ce fait, les futurs occupants des logements bénéficieront de prestations identiques quel que soit leur statut d'occupation, tant à l'échelle des immeubles que des espaces privatifs.

Compte tenu des coûts d'investissement liés à cette expérimentation, le bailleur a sollicité auprès du Grand Dijon une subvention d'équilibre de 112 900 €.

Afin de soutenir ce projet, il est proposé de répondre favorablement à cette demande. En contrepartie, VILLEO s'est engagé à réaliser annuellement, à la date anniversaire de mise en service des logements, un bilan de la mise en œuvre de cette expérimentation.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer à VILLEO** – 28 boulevard Clemenceau - BP 30312 – 21003 DIJON cedex-, pour l'opération d'acquisition en VEFA de 16 logements collectifs (12 PLUS, 4 PLAi), situés Eco-quartier Heudelet 26, îlot 9 à Dijon, **une subvention d'équilibre d'un montant de 112 900 €** au titre de l'expérimentation de mixité d'habitat au palier ;
- **de dire** que cette dépense sera prélevée sur le crédit ouvert au budget de l'exercice en cours et exercices suivants ;
- **de dire** que l'attribution de cette subvention est subordonnée à la justification, par VILLEO, des dépenses figurant au bilan de l'opération et à la communication des bilans annuels d'analyse de cette expérimentation ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de ce dossier.